

[Texte]

chemicals; and 70% will have local procedures in place by June.

It is good progress, and in coming months I intend to achieve 100% compliance in all of these areas.

Dairy Policy Accountability. The Auditor General's Report recommended improved accountability between the Agricultural Stabilization Board and the Canadian Dairy Commission.

In response, a Memorandum of Understanding was drawn up which outlines new administrative features. It clarifies responsibility and accountability for the funds provided to the CDC by the Board. It also ensures that funds are spent only as Parliament prescribes.

Crop Insurance. The Auditor General made several recommendations in the crop insurance area, and we are acting on them.

Our Crop Insurance Division is now working closely with the Department of Insurance to improve the basis on which rates are set. This means more clearly defining what constitutes a self-sustaining plan, making provision for adequate reserve funds, and negotiating all changes with the provinces.

In addition—as part of our follow-up work on the National Agriculture Strategy—federal and provincial officials have been working to make improvements in the federal-provincial crop insurance scheme.

Conclusion. I have given you just a brief overview of the steps Agriculture Canada is taking to serve the farm industry more effectively and efficiently, and to make improvements based on the Auditor General's recommendations.

We are also responding to his recommendations concerning, among other things:

- (a) Farm Income Services;
- (b) the Prairie Farm Rehabilitation Administration;
- (c) improving coverage for farmers hit by drought;
- (d) reviewing the Western Grain Stabilization Act;
- (e) improving our marketing efforts; and,
- (f) clarifying the conditions under which the Agricultural Products Board can extend financial assistance.

In closing, I say again that Agriculture Canada welcomes the opportunity to report to this committee, and to put on the public record the progress we have made on the Auditor General's recommendations.

[Traduction]

possèdent un répertoire de leurs produits chimiques toxiques; 88 p. 100 d'entre eux ont étiqueté leurs produits chimiques toxiques tandis que 70 p. 100 auront établi d'ici juin la procédure à suivre dans leurs locaux.

Nous avons réalisé beaucoup de progrès et, au cours des prochains mois, nous avons l'intention d'atteindre 100 p. 100 de conformité dans tous ces domaines.

Imputabilité de la politique laitière: Dans son rapport, le vérificateur général a recommandé d'améliorer l'imputabilité entre l'Office de stabilisation des prix agricoles et la Commission canadienne du lait.

A cet égard, nous avons rédigé un protocole d'entente qui souligne de nouvelles méthodes administratives. Ce protocole clarifie les responsabilités et l'imputabilité pour les fonds fournis à la Commission canadienne du lait par l'Office. En outre, il garantit que les fonds sont uniquement dépensés selon les prescriptions du Parlement.

Assurance-récolte: Le vérificateur général a présenté plusieurs recommandations au sujet de l'assurance-santé et nous prenons des mesures en conséquence.

La Division de l'assurance-récolte travaille actuellement en étroite collaboration avec le département des assurances pour améliorer la base de fixation des taux. En d'autres mots, nous tentons de définir plus clairement ce qui constitue un régime d'assurance financièrement autonome, de prendre des dispositions pour prévoir des fonds de réserve suffisants et de négocier tous les changements avec les provinces.

Par ailleurs, dans le cadre de notre travail de suivi sur la stratégie agricole nationale, des agents fédéraux et provinciaux ont travaillé à apporter des améliorations au plan fédéral-provincial d'assurance-récolte.

Conclusion: Je ne vous ai donné qu'un bref aperçu des dispositions prises par Agriculture Canada pour desservir le secteur agricole de façon plus efficace et apporter des améliorations inspirées par les recommandations du vérificateur général.

Nous prenons également des mesures pour faire suite à ses recommandations concernant, entre autres:

- a) les Services de revenu agricole;
- b) l'Administration du rétablissement agricole des Prairies;
- c) l'amélioration de la protection des agriculteurs victimes de la sécheresse;
- d) l'examen de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest;
- e) l'amélioration de nos efforts de commercialisation et
- f) la clarification des conditions en vertu desquelles l'Office des produits agricoles peut augmenter son aide financière.

Pour terminer, j'aimerais ajouter qu'Agriculture Canada est heureux d'avoir l'occasion de faire rapport à ce Comité et de rendre public le progrès que nous avons réalisé par suite des recommandations du vérificateur général.